9 février 2021 Français Original : anglais

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques Session de 2021

Session virtuelle, 3-7 mai 2021 Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Rapports : documents établis par les gouvernements sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement des travaux de normalisation des noms géographiques

Rapport de l'Ukraine

Résumé**

Conformément à la loi ukrainienne relative aux noms géographiques et à ses règlements d'application, le Service public de géodésie, de cartographie et du cadastre de l'Ukraine (http://land.gov.ua) est chargé de coordonner les activités relatives à la création, à la normalisation, à l'enregistrement, au dépôt, à l'utilisation et à la sauvegarde du patrimoine toponymique du pays.

Le Service a établi le Registre national des noms géographiques sous la forme d'une base de données en ligne regroupant les noms géographiques normalisés, qu'il est chargé de gérer. Cette base de données, mise à jour en permanence, comprend également des informations sur la dénomination et la redénomination d'objets géographiques et sur les modifications liées, par exemple, à leur statut et à leur type.

Elle renferme plus de 100 000 noms géographiques désignant des agglomérations, des unités territoriales et administratives et des objets physiques, géographiques et socioéconomiques. Des mises à jour constantes permettent de garantir la pertinence des données. En application de la résolution relative à la création et à la suppression de districts adoptée le 17 juillet 2020 par la *Verkhovna Rada* (Parlement ukrainien), le Service actualise les données du Registre national des noms géographiques. À ce jour, 70 % des changements concernant les noms géographiques ont été enregistrés.

Les données relatives aux objets géographiques consignés dans le Registre national comprennent le numéro d'enregistrement, le nom normalisé dans l'alphabet

^{**} Le rapport complet (GEGN.2/2021/63/CRP.63) a été établi par le Service public de géodésie, de cartographie et du cadastre de l'Ukraine. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/.





^{*} GEGN.2/2021/1.

latin et dans l'alphabet ukrainien, le type, le statut administratif (dans le cas d'une agglomération) et les coordonnées géographiques (latitude et longitude).

Ces données sont publiées sur le site Web du Service.

2/2 21-01757